
Le contexte, les partenaires et le processus : les contraintes éthiques dans les recherches collaboratives

Introduction du Dossier

Context, partners and process: ethical constraints in collaborative research.

Introduction to the file

Jean-Marc Larouche, Jean-Louis Genard, Marta Roca i Escoda et
Pablo Andrés Diaz Venegas



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/15268>

ISSN : 1992-2655

Éditeur

Association internationale des sociologues de langue française (AISLF)

Ce document vous est offert par Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne



Référence électronique

Jean-Marc Larouche, Jean-Louis Genard, Marta Roca i Escoda et Pablo Andrés Diaz Venegas, « Le contexte, les partenaires et le processus : les contraintes éthiques dans les recherches collaboratives », *SociologieS* [En ligne], La recherche en actes, Enjeux éthiques des recherches collaboratives, mis en ligne le 13 octobre 2020, consulté le 16 octobre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/15268>

Ce document a été généré automatiquement le 16 octobre 2020.



Les contenus de la revue *SociologieS* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 France.

Le contexte, les partenaires et le processus : les contraintes éthiques dans les recherches collaboratives

Introduction du Dossier

Context, partners and process: ethical constraints in collaborative research.

Introduction to the file

Jean-Marc Larouche, Jean-Louis Genard, Marta Roca i Escoda et Pablo Andrés Diaz Venegas

- 1 Depuis le 19^{ème} congrès de l'Association internationale des sociologues de langue française (AISLF) à Rabat (2012), une session consacrée à la sociologie locale est désormais intégrée à la programmation des congrès de l'AISLF. À Rabat, dans la foulée des *Printemps arabes*, il importait pour nos collègues issus de ces sociétés de *Penser la démocratie dans les sociétés arabes*; à Montréal (2016), il s'agissait de présenter et interroger une pratique de recherche bien ancrée au Québec et au Canada francophone, « la recherche collaborative ». L'intitulé de la session avait cependant une visée plus englobante, *Sociologues dans la Cité: pratiques québécoises*, dans le sens où, via deux panels, des chercheur·es engagé·es dans un type ou l'autre de recherche collaborative devaient « répondre à un ensemble de questions relatives à la tension entre distance critique et action engagée, aux difficultés éthiques rencontrées dans le travail de recherche avec le milieu et à l'équilibre entre théorie et empirie ». (Site du 20^{ème} congrès). Pour prolonger cette session, le comité organisateur du congrès a sollicité la collaboration de la revue *Recherches sociographiques* pour la publication de deux numéros post-congrès consacrés à cette thématique (*Les recherches conjointes*, vol. 59, n° 1-2, janvier-juillet 2018).
- 2 Sous la direction de Jean-Marc Fontan et Marguerite Soulière, ceux-ci ont regroupé dix articles coiffés de leur introduction, « Les recherches conjointes : un fait socio-anthropologique contemporain ». Le vocable « conjointes » englobant les divers types de recherche « avec des non universitaires » : « collaborative », « participative »,

« partenariale ». Chacune de ces modalités de la recherche conjointe variant selon l'intensité et la finalité de leur « faire avec » et « faire pour », il n'est donc pas étonnant que Jean-Marc Fontan et Marguerite Soulière signalent l'importante « hétérogénéité des façons de concevoir la recherche entre personnes de provenances et statuts diversifiés » (Soulière & Fontan, 2018, p. 21). Ce qui leur est cependant commun

« [...] est caractérisé par la volonté d'acteurs sociaux d'être partie prenante des processus de production et de valorisation des savoirs portant sur les objets qui les concernent. Cette exigence épistémique correspond aussi au besoin exprimé et mis en pratique par un nombre de plus en plus important de chercheurs universitaires. L'idée d'ouvrir le processus de production des connaissances aux savoirs portés par des citoyens ou par des professionnels a fait largement son chemin dans les universités du monde entier » (*Ibid.*, p. 16).

- 3 C'est donc à l'enseigne du pragmatisme de Charles Sanders Pierce et de John Dewey que loge la recherche conjointe et que Jean-Marc Fontan et Marguerite Soulière y puisent, entre autres, des ressorts épistémologiques et méthodologiques :

« L'intérêt de la théorie pragmatiste des connaissances tient au cadre d'analyse proposé, lequel prend une distance avec la posture idéaliste au profit d'une approche qui se veut empirico-historique et relationnelle. En faisant de la connaissance une routine cognitive, l'accent est placé sur le processus entourant la production d'unités de sens, permettant ainsi d'identifier les modalités à partir desquelles des routines cognitives tombent dans l'obsolescence alors que d'autres émergent et finissent par s'imposer » (*Ibid.*, pp. 17-18).

- 4 Ce type de démarche, concluent ces auteu·res, « tout en constituant un mode performant et pertinent de coproduction de connaissances, améliore notre compréhension des sociétés contemporaines sans nécessairement faciliter l'atteinte des finalités transformatives visées par les acteurs qui y sont associés » (*Ibid.*, p. 22).
- 5 Ce propos vaut aussi pour les textes de ce Dossier, mais avant d'y venir, évoquons un autre ouvrage paru en 2017, sous la direction d'Anne Gillet et Diane-Gabrielle Tremblay, *Les Recherches partenariales et collaboratives*. Si les textes du numéro de *Recherches sociographiques* provenaient tous du Québec/Canada francophone (dont une collaboration France-Québec), ce collectif compte, outre la substantielle introduction des directrices de la publication, quatorze contributions dont huit de France, cinq du Québec et une de Suisse. Outre la présentation de différents dispositifs de partenariat/collaboration, ce collectif se distingue en présentant la portée et les limites de diverses approches sociologiques à ce type de recherche (approches des communautés de pratiques, sociologie de la traduction ; sociologie de la transaction ; sociologie clinique). La majorité des textes (onze) sont le fruit d'échanges et de travaux d'un collectif de travail initié en 2011. D'ailleurs, une partie des textes du premier séminaire de ce collectif a fait l'objet d'un dossier dirigé par Anne Gillet et Diane-Gabrielle Tremblay dans *SociologieS* en octobre 2011, *Les partenariats de recherche* ¹.
- 6 Deux des co-responsables des trois publications que nous venons d'évoquer, Diane-Gabrielle Tremblay et Jean-Marc Fontan ont contribué aux trois et plusieurs auteu·res à deux d'entre elles (Anne Gillet, Lucie Dumais, Philippe Lyet). Selon la formule consacrée, on peut à juste titre considérer la contribution importante de leurs travaux à l'avancement des connaissances sur ce type de recherche en ouvrant la voie aux questionnements épistémologiques, méthodologiques et éthiques des diverses modalités de la recherche collaborative ².

- 7 La multiplication des recherches collaboratives, le fait qu'elles deviennent pour certaines chercheur·es le modèle d'enquête dominant voire exclusif, mais aussi la montée parallèle des réflexions éthiques, méthodologiques, épistémologiques qui les prennent pour objet, ne sont en rien anodins³. Cette percée s'inscrit clairement dans un processus plus large, un processus de reconnaissance de ce qu'on nomme souvent « savoirs expérientiels ».
- 8 Ce processus dépasse de loin le seul domaine de la sociologie. Il n'est pas récent et on pourrait certainement en retrouver des traces en remontant par exemple aux expériences de Jane Adams aux premiers moments de l'École de Chicago, ou encore aux groupes de rencontre dans le domaine de la santé mentale où, au milieu du siècle dernier, se faisait jour l'idée que ceux qui avaient vécu ou qui vivaient la pathologie étaient peut-être d'aussi bons, voire de meilleurs, thérapeutes que ceux et celles qui s'en revendiquaient les expert·es.
- 9 Se développant dans des « niches » très spécifiques, concernant des pratiques à l'époque « alternatives », ces pratiques n'ont cessé de gagner en légitimité et de s'imposer dans de multiples espaces, allant de la percée des exigences de démocratie participative aux pratiques de professionnalisation de ces savoirs expérientiels au sein de l'espace du travail social et de la santé mentale (Bekelynck, 2011).
- 10 Certaines évolutions récentes de la sociologie s'inscrivent clairement dans ce processus bien plus vaste, qu'il s'agisse de la montée de la sociologie pragmatiste dont un des points d'appui se situe précisément dans une conception de l'acteur·e « capable et compétent » (Cantelli & Genard, 2008) contre les sociologies de surplomb, ou bien sûr de cette percée des recherches collaboratives qui nous intéressent ici.
- 11 Comme cela s'est passé dans d'autres domaines, ce tournant de reconnaissance des savoirs expérientiels obligeait à redistribuer, redéfinir, repenser cette séparation, constitutive des sciences humaines entre les expert·es, détenteur·trices et sujets de l'expertise d'un côté et, de l'autre, ceux et celles dont le statut est d'en être les « objets ». C'étaient donc les évidences, les certitudes et les partages classiques, fondateurs de la scientificité, qu'il s'agissait de repenser. Et de le faire au risque de questionner en profondeur le statut même du et de la sociologue. Les enjeux étaient donc multiples. Épistémologiques – comment articuler savoirs sociologiques et savoirs de terrain ?⁴ Peut-on encore penser une « rupture épistémologique » dans ces conditions ? ; méthodologiques – quelle place donner et comment aux enquêtés ? (Boyd, 2014) ; et bien sûr aussi, s'agissant de reconnaissance, éthiques (Genard & Roca i Escoda, 2019).
- 12 L'initiative du présent Dossier s'origine d'un colloque organisé à Lausanne en novembre 2018 sur *Les enjeux éthiques de la recherche en sciences sociales* dont un atelier portait sur l'« Indépendance du/de la chercheur·e et contraintes partenariales »⁵. Des quatre textes qui suivent, seul celui de Stéphanie Gaudet y avait été présenté. De son côté, Frédéric Lemarchand a bel et bien participé à cet atelier mais en y présentant une autre recherche que celle ici présentée avec ses collègues. Quant à Jean-Michel Chaumont, il a participé activement aux échanges suivant chacune des présentations en évoquant subrepticement l'expérience ici évoquée dans son texte. Enfin, le texte d'Emmanuel Guay et Baptiste Godrie fut sollicité suite à une présentation du premier auteur lors d'une journée d'étude à l'UQÀM en mars 2020⁶.

- 13 Quoiqu'il en soit de leur ancrage au colloque de Lausanne, la thématique de *l'indépendance du/de la chercheur-e et des contraintes partenariales* est demeurée centrale dans la réalisation de ce Dossier. Cette question, bien qu'elle ait été soulevée par des auteure-s dans les publications évoquées plus haut, notamment par Lucie Dumais, pour qui la question de la « démarcation épistémologique entre producteurs de connaissances, entre science et vécu, entre théorie et pratique, [...] est, depuis un certain temps, *balayée sous le tapis*, faute de réponse claire [...] » (Dumais, 2017, pp. 73-74), a eu en effet peu d'échos. Elle est ici abordée frontalement, bien que de manière contrastée selon les auteures.
- 14 Le titre du texte de Jean-Michel Chaumont, « Chacun à sa place ? L'éthique de la recherche collaborative en climat de méfiance », tout autant que sa première phrase : « Puisque je m'apprête à défendre des positions qui ne seront pas forcément très populaires [...] » sont sans équivoque. En effet, l'article nous plonge au cœur d'une expérience vécue *négativement* de recherche collaborative avec le mouvement ATD-Quart Monde entre 1995 et 1999. *Primo*, pour l'auteur, la démarche de *croisement des savoirs* prônée par ADT-Quart monde procédait d'une culpabilisation et suspicion envers les chercheur-es universitaires (leur posture objectivante/déterministe ; leur statut social de privilégiés), ce qui est en porte-à-faux avec ce que l'auteur considère comme une exigence éthique de toute recherche collaborative, à savoir une « estime réciproque des partenaires ». *Secundo*, selon Jean-Michel Chaumont, le fruit du partenariat en termes de savoir sur la pauvreté « n'a pas été validé en dehors du cercle de ceux qui ont été formellement proposés pour, à savoir les membres du Conseil scientifique » ; pourtant, concède-t-il, « le mouvement ADT lui-même le célèbre en revanche comme un événement inaugural, moment fondateur d'une "méthodologie rigoureuse et expérimentée depuis des années" qui aurait "déclenché une sorte de *bing bang* puisqu'un nombre croissant d'initiatives [...] développent cette méthode ou s'en inspirent" ». Il est d'ailleurs intéressant de noter que des auteurs comme Jean-Marc Fontan, dont nous évoquons les travaux centraux plus haut, tiennent ouvertement compte « des avancées théoriques et méthodologiques développés par l'organisme ADT Quart Monde » (Fontan, 2017, p. 235).
- 15 *Tertio*, Jean-Michel Chaumont considère contre-productif le mixage des intérêts de connaissance et ceux de reconnaissance et que, si ces derniers adviennent, c'est « seulement au titre d'un bénéfice secondaire et non-intentionnel ». Au final, inspiré des vers de Juvénal, poète romain de la fin du 1^{er} siècle, il avance que « tout comme on ne peut pour survivre sacrifier ses raisons de vivre, on ne peut pour réaliser sa recherche à tout prix sacrifier ses raisons de faire de la recherche ». La recherche collaborative doit donc veiller à sauvegarder ce qui spécifie le.la chercheur-e qualifié-e, les compétences acquises et validées du métier de chercheur-e.
- 16 Du point de vue des enjeux éthiques, le texte de Jean-Michel Chaumont est intéressant parce que, à l'encontre des approches qui se centrent avant tout sur les bénéfices possibles, cognitifs mais aussi éthiques des démarches collaboratives, il aborde de front et lucidement les incertitudes qui en viennent à peser sur le statut du sociologue, sur les obstacles que les exigences collaboratives font peser sur ses manières de faire, sur ce qui constitue une des exigences politico-éthiques de base des pratiques de recherche : l'indépendance du/de la chercheur-e. Il propose également une réflexion sur les « jeux » et les tensions éthiques qu'ouvre le fait de la collaboration, autour d'une ambiguïté structurelle entre exigence d'égalisation et maintien des différences de

statuts entre enquêteur-trices et enquêtées. Ainsi, le texte montre bien comment les jeux de validité et enjeux éthiques s'articulent et s'entremêlent dans ce type d'approches (Genard & Roca i Escoda, 2014). La prétention du sociologue de « dire le vrai » pouvant par exemple apparaître comme une atteinte éthique dès lors que ce vrai contredirait le dire des enquêtées. C'est donc une invitation à la réflexion sur des dilemmes de ce type que propose l'article de Jean-Michel Chaumont.

- 17 Le deuxième texte est issu d'un collectif de cinq auteurs (Rudy Amand, Michelle Dobré, Dany Lapostelle, Frédéric Lemarchand, Esdras Ngounou Takam) et s'intitule « Faire de la recherche collaborative : quelle sociologie dans le cadre d'un *living lab* ? ». L'article décrit un processus de recherche collaborative dont le dispositif, le *living lab*, est activé dans le but de « co-produire les publics de la transition énergétique autour d'une technologie émergente (l'hydrogène) considérée comme une clé de voûte de la reterritorialisation de l'énergie ». L'article questionne la place et le rôle des chercheur-es dans un dispositif qui active l'expérimentalisme démocratique comme enquête et au sein duquel ceux et celles qui auraient été auparavant « enquêtées » dans une recherche conventionnelle par entretiens et questionnaires, « deviennent à leur tour des enquêteur-trices ».

« Entre l'idéal du *living lab* et sa traduction empirique, des oscillations constantes ont traversé les membres de l'équipe. Elles les ont, certes, conduits à prendre part à l'enquête dans une logique de création avec le public en train de procéder à sa propre "fabrique", mais elles les ont parfois emmenés sur les voies plus traditionnelles de la découverte scientifique qui s'effectue en dehors de son objet selon le principe de "sérendipité" ».

- 18 Reprenant les différentes phases de la démarche, ils identifient ces oscillations et s'interrogent sur l'impact de la part qu'ils ont jouée ou non. Ainsi, dans une phase de la démarche (le proto-typage), leur engagement leur est apparu problématique : « En ne prenant plus part, les chercheurs ont-ils empêché ou ralenti l'émergence de cette intelligence collective ? [...] mis à mal l'enquête – voire la quête – de sens commun ? ». Dans une autre phase, les auteur-es se demandent comment se maintenir au sein d'une démarche de *création commune* sans que les vieilles habitudes de prédilection objectivante du chercheur en quête de découvertes viennent s'y immiscer ? Au final, les chercheur-es se rendent bien compte que les promesses d'un *living lab* sur une telle problématique n'ont pu être actualisées tant pas leurs propres oscillations que par les choix des organisateurs d'oblitérer « des questionnements politiques naissant de la transition énergétique [...] au profit d'une focalisation sur l'objet technique ». Fort-es des limites et contraintes expérimentées dans et par leur expérience de ce dispositif, les chercheur-es ressortent plus convaincues qu'en contexte de transition énergétique et pour mieux en imaginer des « régimes de transition démocratique, la voie est de repenser les liens entre recherche, intérêt général et citoyenneté ».
- 19 Cette réflexion s'inscrit clairement dans un espace où les enjeux de la collaboration sont à la fois politiques – il s'agit de s'inscrire dans le processus de développement de la démocratie participative – et scientifiques (Genard, 2013). Les limites de la participation rejoignent celles relevées par Jean-Michel Chaumont, mais s'y ajoute également celle de la nécessité d'autres compétences liées à des dispositifs techniques dont l'expertise, par sa complexité, n'est à vrai dire pas réellement partageable. Les questions qui se posent là sont éthico-politiques : une démocratie participative peut-elle s'accommoder de solutions techniques qui, « par nature », sont peu propices à s'y ajuster ?

- 20 Le troisième texte est de Stéphanie Gaudet et s'intitule « Sur le terrain de la sociologie publique : enjeux éthiques d'une recherche collaborative sur les expériences d'éducation citoyenne des jeunes ». Viser à intégrer des jeunes engagées dans de telles expériences dans le processus même de modélisation d'une recherche, partir d'eux, avec eux et pour eux, tel est le défi que s'est donné Stéphanie Gaudet. Comment le faire, tout en assumant les « ressorts éthiques » qui la tiennent à son objet et qui la situent dans une perspective de sociologie publique engagée pour une cause, celle de la valorisation de l'éducation démocratique en milieux communautaires et associatifs, tout en assumant aussi sa responsabilité d'objectivation, soit de rendre compte – en ce cas – d'une variable au sein des différentes représentations de la citoyenneté démocratique, leurs différentes conceptions implicites de la justice. Stéphanie Gaudet revient donc sur les ressorts éthiques de sa recherche en insistant sur la reconnaissance de l'agentivité des jeunes comme socle justifiant leur implication, leur collaboration dans le processus même de la modélisation de la recherche.
- 21 Cependant, en contexte canadien, les contraintes émanant de l'obligation de certification éthique de tout projet de recherche impliquant des sujets humains sont déjà bien connues (Larouche, 2019), mais dès que des mineures sont impliquées, la situation se complique, ainsi que le décrit ici Stéphanie Gaudet. S'il est déjà difficile pour les comités d'éthique de considérer les adultes sujets d'une recherche comme des co-constructeur-trices de données, co-analystes et co-interprétantes dans des recherches collaboratives, cela est décuplé lorsqu'il s'agit de jeunes. Ici, les contraintes sont moins celles de la collaboration que des contraintes déontologiques s'imposant sur la recherche collaborative, ce que d'ailleurs évoquera aussi le dernier texte. Outre la réflexion sur les ressorts éthiques de sa recherche et la prise en compte des contraintes déontologiques, Stéphanie Gaudet met en lumière l'enjeu éthique central de toute recherche collaborative dans une perspective de sociologie publique, la question des rôles de chacune. « La relation d'horizontalité entre les acteurs et les actrices n'entraîne pas l'équivalence des rôles. [...] Même si les personnes qui font la recherche doivent inclure le point de vue des participants et participantes et reconnaître la légitimité de ces savoirs, il demeure essentiel qu'elles puissent affirmer leur désaccord par rapport aux personnes participantes ». Encore une fois se pose là la question de l'articulation des expertises que Stéphanie Gaudet éclaire en opposant horizontalité et équivalence, et cela de manière à préserver l'indépendance des chercheur.es, une indépendance impliquant le maintien d'une dissymétrie entre acteur-trices. Au fil des textes, la question de la protection de l'indépendance des chercheur.es, des limites que le maintien de l'exigence d'objectivation propre à la sociologie conduit à préserver et des obstacles que le principe même des recherches collaboratives tend à y opposer, commencent à s'éclaircir. Mettant en évidence les inévitables entremêlements entre enjeux épistémologiques, méthodologiques et éthiques et, du même coup, mettant au jour comment, dans l'enquête, particulièrement parce qu'elle est collaborative, l'invocation du statut de sociologue porte en elle des charges éthiques et peut placer le ou la sociologue en porte à faux par rapport à ce que les enquêtées ont pu anticiper et attendre dès lors que ce ou cette sociologue les « embarquait » dans un travail qu'il ou elle disait « collaboratif ».
- 22 C'est en réfléchissant à ces difficiles enjeux et tout en voulant reconnaître l'agentivité des acteur-trices et la légitimité de leurs savoirs, que Stéphanie Gaudet aborde les conditions permettant de minimiser ces difficultés :

« [...] dans l'élaboration du projet collaboratif, [j'ai relevé] trois éléments susceptibles de créer des inégalités dans les rapports sociaux entre les chercheurs, les chercheuses, les praticiens et les praticiennes. [...] 1) le manque de temps pour la modélisation du projet ; 2) les obstacles à la discussion théorique et empirique ; 3) les obstacles aux interactions au moment de la construction du projet ».

- 23 Suivant chacun ces points, la mise en route d'une recherche collaborative exige que les dispositifs temporels, spatiaux et discursifs puissent permettre une réelle collaboration. On saura être gré à Stéphanie Gaudet de l'avoir ici pointé.
- 24 Enfin, dans un quatrième texte co-écrit par Emanuel Guay et Baptiste Godrie, « Démocratiser l'éthique de la recherche participative : production de connaissances, transformation sociale et communauté de pratique », les auteurs s'inscrivent d'emblée dans la recherche participative (RP) et souscrivent entièrement à ses deux principales dimensions : 1) la « reconnaissance d'un rôle actif des co-chercheurs et co-chercheuses non-universitaires dans plusieurs ou dans toutes les étapes d'une recherche [...] » ; 2) la poursuite d'une double finalité : « en plus de la finalité de production de connaissances et de compréhension des phénomènes sociaux, les RP ont aussi une finalité de transformation sociale [...] » dont découle la mise en tension de deux rôles : « s'engager, voire militer, en faveur des changements sociaux tout en s'assurant que les résultats de recherche obéissent à des standards rigoureux de production de la recherche scientifique ». Ceci étant posé et tel qu'évoqué dans l'article précédent, les auteurs prennent acte que la recherche collaborative – et plus particulièrement ici de type participative – cadre mal avec les *requisits* de certification éthique en vigueur au Canada et, partant des enjeux et dilemmes éthiques de leurs recherches respectives, ils proposent que les comités d'éthique et leurs standards formatés puissent s'ouvrir aux communautés d'interrogation et aux communautés de pratiques que constituent en fait ces communautés de recherche participative.

« Si les chercheurs et les chercheuses en sciences sociales sont toujours engagés par la nature de leur travail dans différentes communautés d'interrogation, [...] nous soutenons que la RP repose pour sa part sur un effort soutenu pour construire ou renforcer des communautés de pratiques qui permettent d'associer à nos projets de recherche une pluralité d'acteurs et d'actrices issu.e.s tant de la communauté universitaire que des secteurs publics et communautaires ».

- 25 Signalant que le concept de communauté d'interrogation « trouve ses origines dans les réflexions centrales du pragmatisme américain telles que John Dewey et Charles S. Pierce », Emanuel Guay et Baptiste Godrie ajoutent à leur tour leur voix à celles des auteurs du collectif sur le *living lab*, à celle de Stéphanie Gaudet et aussi à celle déjà évoquée de Jean-Marc Fontan dans la reconnaissance du pragmatisme américain comme référence incontournable pour une épistémologie de la recherche conjointe. Quant au concept de communautés de pratique auquel se réfèrent à juste titre les auteurs, celles-ci « désignent des groupes d'individus auto-organisés qui partagent des centres d'intérêts et qui développent des expertises communes par l'entremise d'interactions régulières, ce qui permet le développement d'une identité collective ». On soulignera ici que ce concept de communauté de pratique a été fortement mobilisé dans les travaux de Diane-Gabrielle Tremblay (Tremblay & Rochman, 2017) comme « concept théorique et analytique permettant d'analyser les recherches partenariales et collaboratives » (Gillet & Tremblay, 2017, p.14). Les auteures pointent que les communautés d'interrogation et les communautés de pratique sont aussi des communautés d'éthique réflexive quant aux enjeux et dilemmes éthiques rencontrés en

cours de recherche, ainsi qu'en son amont et en son aval et que c'est dans leur prise en compte que peut se démocratiser l'éthique de la recherche participative.

- 26 En construisant leurs réflexions sous l'horizon de la montée en puissance des dispositifs de régulation éthique, les auteurs ajoutent aux analyses précédentes le constat que l'entremêlement des enjeux épistémologiques, méthodologiques et éthiques – que révèlent particulièrement les recherches collaboratives – s'adapte mal à la logique de ces dispositifs⁷ qui, précisément, cherchent à anticiper des risques éthiques dont les différents textes montrent bien qu'ils sont constitutifs de l'enquête elle-même et ne peuvent être pensés « en extériorité » de celle-ci. L'idée même de collaboration – qu'il s'agisse de recherche ou d'autres pratiques d'ailleurs – porte des présuppositions éthiques, présuppose des cadres d'interaction marqués par des principes éthiques que disent les mots « reconnaissance mutuelle », « respect », « confiance », « sincérité » qui forcément devront s'articuler, mais pourront aussi entrer en conflit avec ces autres présuppositions que porte quant à lui le terme « recherche », objectivation, validité. Comme le souligne avec force le texte, particulièrement dans le cas des recherches collaboratives, la communauté de recherche est aussi une communauté éthique et cette conjonction ouvre forcément le cadre des tensions qui peuvent y surgir.
- 27 Dans ces quatre textes, les auteures puisent tous matière à réflexion sur l'indépendance du/de la chercheuse et les contraintes partenariales dans des expériences de recherche conjointe dont chacun des textes nous présente bien le contexte, les partenaires et le processus. Du texte de Jean-Michel Chaumont à celui d'Emanuel Guay et Baptiste Godrie, en passant par le collectif sur *le living lab* et celui de Stéphanie Gaudet, la recherche collaborative revêt diverses textures, revêche pour le premier (Chaumont), plutôt harmonieuse pour les derniers (Guay & Godrie), tendue (collectif sur *le living lab*) et tricotée serrée (Gaudet). En effet, c'est sur le métier que ça se tisse!

BIBLIOGRAPHIE

BEKELYNCK A. (2011), *Revue de la littérature internationale sur la recherche communautaire (Synthèse)*, Working Paper, Paris, Ceped [En ligne] <http://www.ceped.org/fr/publications-ressources/working-papers-du-ceped/article/revue-de-la-litterature>.

BOYD M. R. (2014), « Community-Based Research: Understanding the Principles, Practices, Challenges, and Rationale », dans LEAVY P. (dir.), *The Oxford Handbook of Qualitative Research*, Oxford, Oxford University Press, pp. 498-517 [En ligne] DOI: 10.1093/oxfordhb/9780199811755.013.006.

DE SOUSA SANTOS B. (2011), « Épistémologies du Sud », *Études rurales*, vol. 187, pp. 21-49 [En ligne] <http://www.jstor.org/stable/41403584>.

DUMAIS L. (2017), « Une analyse des pratiques de recherche partenariale au Québec », dans GILLET A. & D.-G. TREMBLAY (dir.), *Les Recherches partenariales et collaboratives*, Presses de l'Université du Québec et Presses universitaires de Rennes, pp. 61-80.

FLICKER S., TRAVERS R., GUTA A., MCDONALD S. & A. MEAGHER (2007), « Ethical Dilemmas in Community-based Participatory Research: Recommendations for Institutional Review Boards », *Urban Health*, n° 84, vol. 4, pp. 478-493 [En ligne] DOI:10.1007/s11524-007-9165-7.

FONTAN J.-M. (2017), « Enjeux et défis de la recherche partenariale », dans GILLET A. & D.-G. TREMBLAY (dir.), *Les Recherches partenariales et collaboratives*, Presses de l'Université du Québec et Presses universitaires de Rennes, pp. 235-256.

GAGNON É. (2009), « Politique du cercle. Interprétation, éthique et sociologie », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 48, pp. 15-26 [En ligne] <https://www.erudit.org/fr/revues/crs/2009-n48-crs3698/039763ar.pdf>.

GENARD J.-L. (2013), « De la capacité, de la compétence, de l'empowerment, repenser l'anthropologie de la participation », *Politique et sociétés*, vol. 32, n° 1, pp. 43-62.

GENARD J.-L. & F. CANTELLI (2008), « Êtres capables et compétents : lecture anthropologique et pistes pragmatiques », *SociologieS*, Théories et recherches, mis en ligne le 27 avril 2008, consulté le 17 septembre 2020 [En ligne] <http://journals.openedition.org/sociologies/1943>

GENARD J.-L. & M. ROCA I ESCODA (2014), « Les dispositions éthiques dans la conduite de l'enquête et la livraison publique de ses résultats », *SociologieS*, Dossiers, La restitution des savoirs [En ligne] <http://journals.openedition.org/sociologies/4720>.

GENARD J.-L. & M. ROCA I ESCODA (2019), *Éthique de la recherche en sociologie*, Bruxelles, Éditions De Boeck.

GILLET A. & D.-G. TREMBLAY (dir.) (2017), « Introduction », dans *Les Recherches partenariales et collaboratives*, Presses de l'Université du Québec et Presses universitaires de Rennes, pp. 7-24.

LAROUCHE J.-M. (2019), « Les sciences sociales et l'éthique en recherche en contexte canadien. Régulation imposée ou approche réflexive ? », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 13, n°2, pp. 479-501.

ROCA I ESCODA M., BURTON-JEANGROS C., DIAZ ALMUDEVER P. & I. ROSSI (2020), *Enjeux éthiques dans l'enquête en sciences sociales*, Genève, Université de Genève (Collection Sociograph - *Sociological Research Studies*, n° 45).

SOULIERE M. & J.-M. FONTAN (2018), « Les recherches conjointes : un fait socio-anthropologique contemporain », *Recherches sociographiques*, n° 59, vol. 1-2, pp. 15-24 [En ligne] <https://doi-org.proxy.bibliotheques.uqam.ca/10.7202/1051423ar>.

TREMBLAY D.-G. & J. ROCHMAN (2017), « Les processus de collaboration et de partage des connaissances dans la recherche partenariale : de la reconnaissance des identités à l'émergence d'une communauté de pratique », dans GILLET A. & D.-G. TREMBLAY (dir.), *Les Recherches partenariales et collaboratives*, Presses de l'Université du Québec et Presses universitaires de Rennes, pp. 101-127.

NOTES

1. <https://journals.openedition.org/sociologies/3608>.
2. Pour ce Dossier, nous employons le terme « recherches collaboratives », dans le sens d'une démarche de collaboration entre les chercheuses et les acteur-trices du terrain, ces dernières deviennent des partenaires de la recherche, et impliquent une démarche conjointe.
3. Pour une critique concernant l'inadéquation des codes d'éthique dans les recherches sur la santé adoptant une démarche collaborative, voir notamment Ficker *et al.*, 2007.

4. Voir l'article de Boaventura de Sousa Santos « Épistémologies du Sud » (2011).
 5. Pablo Andrés Diaz Venegas et Marta Roca i Escoda étaient les principaux organisateurs de ce colloque et Jean-Marc Larouche officiait comme discutant de cet atelier. Voir, notamment, la publication issue de ce colloque (Roca i Escoda, Diaz, Burton-Jean-Gros & Rossi, 2020).
 6. « Vers une pratique réflexive de l'éthique de la recherche avec des êtres humains », Journée d'étude organisée par le Comité d'éthique de la recherche pour les projets étudiants de la Faculté des sciences humaines (FSH) de l'UQÀM (3 mars 2020). En marge de cette journée d'étude, Marta Roca i Escoda et Jean-Louis Genard ont été invités par la FSH dans le cadre d'une grande conférence sur « L'éthique de la recherche en sciences humaines : pratiques et enjeux ».
 7. Comme le souligne Éric Gagnon dans un texte : « l'évaluation des comités d'éthique est basée sur un modèle de recherche où les participants sont des objets d'investigation passifs, qui ne se prononcent que sur leur consentement à s'exposer à des risques ou à subir des inconvénients » (Gagnon, 2009).
-

AUTEURS

JEAN-MARC LAROUCHE

Département de sociologie, Université du Québec à Montréal, Qc., Canada - larouche.jean-marc@uqam.ca

JEAN-LOUIS GENARD

Université Libre de Bruxelles, Belgique – jgenard@ulb.ac.be

MARTA ROCA I ESCODA

Centre en Études Genre, Institut des Sciences Sociales, Université de Lausanne, Suisse - marta.rocaescoda@unil.ch

PABLO ANDRÈS DIAZ VENEGAS

CER-Université de Lausanne-FORS, Suisse - pabloandres.diazvenegas@unil.ch